

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du bulletin de santé du végétal N° 31

A RETENIR :

Colza :

- Grosses altises, baisse d'activité des adultes, premières larves signalées.
- Charançon du bourgeon terminal : Généralisation des captures dans l'Allier, prévoir d'intervenir la semaine prochaine.

Céréales :

- Cicadelles et pucerons : signalés sur céréales, vérifier vos parcelles rapidement.

COLZA

STADES :

De 1 feuille (BBCH 11) à 10 feuilles (BBCH 19) avec une majorité de parcelles entre 6 et 10 feuilles.

GROSSES ALTISES



Grosse altise

Présente dans 6 parcelles sur 9 observées avec de 1 à 12 individus piégés.

Maintenir la surveillance jusqu'au stade 4 feuilles.

Stades de sensibilité : de la levée à 3 feuilles (BBCH13) incluses

Rappel du seuil d'intervention :

Le seuil de nuisibilité est fixé à 8 pieds sur 10 portants des morsures sans que la dépréciation dépasse le quart de la surface végétative, jusqu'au stade 3 feuilles.

Le seuil d'intervention sur les parcelles n'ayant pas encore atteint 4 feuilles est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures de petites et grosses altises cumulées, la vitesse de développement des colzas étant très lente et très hétérogène.

Les premières galeries de larves sont signalées cette semaine.

CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL



Charançon du bourgeon terminal
(Terres Inovia)

Sa présence (avec de 6 à 175 captures) est signalée dans toutes les parcelles du réseau.

Il n'y a pas de seuil de risque. Il est considéré que seule la présence de l'insecte sur les parcelles est un risque pour la culture. En effet, 10 à 15 jours après les premières captures, les femelles sont aptes à pondre.

Les captures se sont intensifiées et généralisées dans les cuvettes et le pic de vol semble atteint. La dynamique de vol est à apprécier à l'échelle du réseau d'observation. Au vu des captures réalisées, l'intervention devra avoir lieu la semaine prochaine.

Pour évaluer le risque de vos parcelles, vis-à-vis du Charançon du Bourgeon Terminal et faire un état des lieux de la pression larves d'altises, reportez-vous au BSV

ANNEXE : Tous les colzas ne sont pas égaux face au charançon du bourgeon terminal !

En cas d'intervention, et pour la gestion des résistances aux pyréthrinoïdes, prévoir d'intervenir de préférence avec :

DASKOR 440 ou PATTON M à 0,625 l/ha (chlorpyrifos méthyl 400 g/l + cyperméthrine 40 g/l)

Attention 1 seule application par an.

Ce traitement aura également une efficacité sur les premières larves de grosses altises et tenthrèdes.

A défaut, utiliser BORAVI WG à 1.0 kg/ha (phosmet 500 g/kg) à incorporer dans une eau préalablement acidifiée pour obtenir un pH de 5.5 avec NEUTRAL à 0.05 % (acide phosphorique à 280 g/l), 2 applications max/an. Attention, produit non mélangeable avec toute autre substance active.

CEREALES :

STADES : de levée à 3 feuilles pour les sept parcelles observées sur la région Auvergne.

LIMACES : A surveiller jusqu'au stade 3 feuilles.
Les conditions pluvieuses de ces derniers jours sont favorables aux limaces.
Maintenir la surveillance.

CICADELLES :



Cicadelle adulte (*spantettix alienus*)

5 bandes blanches étroites
6 bandes beiges larges longitudinales
sur le sommet de la tête
caractéristiques de l'espèce
Des ailes disposées en forme de toit (^)
Tibia postérieur avec de nombreuses
épines caractéristiques de la famille
Taille réelle : 3,9 - 4,4 mm

Démarrer la surveillance dès la levée de la céréale.

Le seuil de nuisibilité est fixé à 30 captures hebdomadaires sur plaque engluée.
Vous pouvez également réaliser une observation directe des cicadelles sur la parcelle durant une période ensoleillée, en parcourant la parcelle, si sur 5 points d'observations votre passage fait sauter devant vous au moins 5 cicadelles pour chaque point d'observation, on estime alors que le seuil est atteint.

**A ce jour les cicadelles sont signalées dans 5 parcelles (orge) équipées de plaques engluées avec de 13 à environ 100 captures (cf. BSV).
Situations à risques et lutte agronomique (voir BSV de cette semaine).**

Exemple de produits utilisables en cas de dépassement des seuils :

FURY 10 EW / MINUET 10 EW (zétacyperméthrine 100 g/l) à 0.15 litre/ha (2 applications maxi)

KARATE ZEON (lambda-cyhalothrine 100 g/l) à 0.075 litre/ha (3 applications maxi sauf sur avoine 1 application par an).

PUCERONS :

Démarrer la surveillance également dès la levée de la céréale.

Le seuil de nuisibilité est fixé à 10% de pieds porteurs ou présence de pucerons quel que soit leur nombre depuis plus de dix jours.

A ce jour, sur les 7 parcelles observées 3 signalent leurs présences avec de 2 à 10% de plantes porteuses. Vérifier vos parcelles rapidement.


Pour rappel, les variétés d'orge d'hiver AMISTAR, DOMINO, RAFAELA, KWS BORRELY, MARGAUX et HIRONDELLA sont tolérantes à la JNO (jaunisse nanisante de l'orge). Elle ne nécessite donc pas un traitement spécifique visant les pucerons, sauf en cas de très forte pression qui entrainerait une dépréciation directe par prélèvement de sève. Attention ces variétés ne sont pas tolérantes à la maladie des pieds chétifs transmise par les cicadelles.

Exemple de produits utilisables en cas de dépassement des seuils :

FURY 10 EW / MINUET 10 EW (zétacyperméthrine 100 g/l) à 0.15 litre/ha

KARATE ZEON (lambda-cyhalothrine 100 g/l) à 0.075 litre/ha.

Les recommandations d'ARVALIS



Décision intervention , rappel recommandations

Recommandation pour l'intervention avec insecticide contact vis-à-vis des pucerons établie sur cultures avant tallage
10 % de plantes habitées par un puceron ou plusieurs pucerons ou présence de pucerons > 10 jours


Recommandation pour l'intervention avec insecticide contact vis-à-vis des cicadelles :
30 captures hebdomadaires de Psammotettix alienus sur piège jaune englué ou si forte activité à l'observation
(5 endroits de la parcelle faisant sauter devant soi au moins 5 cicadelles chacun)

Traitement trop précoce = assurance illusoire
Poursuivre surveillance après TPA pour renouveler si besoin l'intervention

Attention au risque de résistance
Une population de *Sitobion avenae* présentant une résistance à des substances actives de la famille des pyréthrinoides a été mise en évidence au Royaume-Uni ainsi qu'en Allemagne.
Cette population résistante n'a pas encore été identifiée en France.

Cependant, par mesure de précaution, et à défaut de pouvoir diversifier les familles chimiques,
il est conseillé de diversifier autant que possible les spécialités

- Avec des pyréthrinoides de sous-familles différentes
- Avec des spécialités associant deux modes d'action (cible pucerons)



(TPA = traitement partie aérienne)

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits phytopharmaceutiques
<https://ephy.anses.fr/>
- le bon usage des produits phytopharmaceutiques
https://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/Divers_PDF/Bon_usage_des_prdts_phyto.pdf
- connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques
http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/Guide_methodes_alternatives.pdf
- et pour toute autre information
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Luc Fournier

*Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr*

